

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Mairie d'ANCEAUMEVILLE
 Département de la Seine-Maritime
 Arrondissement de Rouen
 Canton de Bois-Guillaume

Séance du 20 juin 2016

Tél : 02 35 32 59 72

Fax : 02 35 32 10 53

L'an deux mille seize, le 20 juin à 20 heures 30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune d'Anceaumeville, sous la présidence de monsieur Jean-Marie LANGLOIS, Maire d'Anceaumeville, dûment convoqués le 13 juin 2016.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Absents : 5

Procuration : 3

Nombre de votes : 13

Etaient présents : Mesdames et Messieurs LANGLOIS Jean-Marie – THOMAS Claude – LEPAGE Eric – TORCHY Odile – GRIPON Christine – FOUCAULT Yves – CHALEPE Claude – JOBARD Christophe – DAUMY Alexandre - FOLLIGNE Karine -

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Etaient absents excusés : Monsieur CARPENTIER Guillaume lequel a donné procuration à monsieur LANGLOIS Jean-Marie – Monsieur QUINTINO David lequel a donné procuration à monsieur FOUCAULT Yves - Monsieur LE GALL lequel a donné procuration à madame THOMAS Claude.

Madame LARCHEVEQUE Carole

Etait absente non excusée : Madame ANQUETIL Céline

PLU /Modification du règlement de la zone AUH3

La zone AUH3 est composée de deux parcelles. Le PLU dans sa forme actuelle a retenu le principe d'un aménagement d'ensemble de la zone. Compte tenu d'éléments nouveaux survenus depuis l'approbation en date du 15 décembre 2015, il apparaît souhaitable voire nécessaire, dans l'intérêt de la commune, de modifier les conditions d'aménagement de la zone AUH3.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à la majorité 12 voix pour et une abstention (Mme TORCHY)

- Donne son accord pour que soit dans l'intérêt de la commune, modifiées les conditions d'aménagement de la zone AUH3.
- Autorise monsieur le Maire à engager les démarches réglementaires dans ce sens.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600071-20160620-2016-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2016

Pour copie conforme au registre :
 Le Maire Jean-Marie LANGLOIS

